



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

PSCB No. 71/05

8 novembre 2005
Original : anglais

F

**Rapport du Comité consultatif
du secteur privé sur la réunion
du 26 septembre 2005**

1. Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) s'est réuni le 26 septembre 2005 sous la présidence de M. Euan Paul. Le Président a ouvert la réunion en remerciant le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation du Brésil et Président de la 2^e Conférence mondiale du Café, M. Roberto Rodrigues ainsi que le Comité organisateur, pour l'offre qui avait été faite d'accueillir la réunion dans une si belle ville et pour l'excellente organisation de la manifestation. Le Président a également fait part de sa sympathie aux délégués de la *National Coffee Association* (NCA) et de la *Specialty Coffee Association of America* (SCAA) eu égard au passage de cyclones dans la région du Golfe aux États-Unis et à leurs effets sur les personnes travaillant dans l'industrie du café.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le CCSP a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PSCB No. 68/05 Rev. 1.

Point 2 : Rapport sur la réunion du 16 mai 2005

3. Le CCSP a approuvé le rapport sur la réunion du 16 mai 2005 qui figure dans le document PSCB No. 67/05.

Point 3 : Situation du marché

4. Le Chef des opérations a présenté le rapport du Directeur exécutif sur la situation du marché figurant dans la Lettre du Directeur exécutif (août 2005). Il a noté qu'au cours des derniers jours, le prix indicatif composé de l'OIC avait chuté, de 86,22 cents EU la livre au début du mois à 76,59 cents EU le 26 septembre 2005. Les prix du café ont accusé un recul en août malgré une envolée au cours de la dernière semaine juste après le passage du cyclone

Katrina, puisqu'une part importante des cafés traités aux États-Unis bénéficiait des infrastructures de la Nouvelle-Orléans où étaient entreposés quelque 27% du volume des stocks des États-Unis. Cette baisse des prix a été plus accentuée au niveau des Robustas qui ont perdu 10,2% par rapport à la moyenne de juillet. À la lumière des informations récentes en provenance des pays Membres, les estimations de la production de la campagne 2005/06 ont été revues à la hausse au niveau de 108 millions de sacs, le Brésil produisant vraisemblablement 33,33 millions de sacs selon l'estimation publiée par le CONAB en août. Le recul des prix de juillet s'était poursuivi en août en dépit de quelques envolées à la suite du passage du cyclone Katrina. Avec l'arrivée des premières pluies au Viet Nam d'une part, et, d'autre part, la révision à la hausse de la production brésilienne, les fonds d'investissement ont réduit leurs positions longues sur les marchés à terme en spéculant sur une absence de pénurie contrairement à la perception initiale du marché. Néanmoins, la nécessité pour les torréfacteurs de faire face au niveau élevé de la consommation de café pendant l'hiver de l'hémisphère nord pourrait contribuer à soutenir quelque peu le marché. Le CCSP a pris note de ce rapport.

Point 4 : Deuxième Conférence mondiale du Café

5. Le Chef des opérations a présenté le rapport préliminaire sur la 2^e Conférence mondiale du Café (Salvador (Brésil) du 23 au 25 septembre 2005), qui avait été préparé par le Président de la Conférence, M. Roberto Rodrigues, et qui serait présenté au Conseil à sa 94^e session. Ce rapport a ultérieurement été diffusé sous la référence ICC-94-13. Le CCSP a remercié le Président de la Conférence pour l'excellente organisation de cette manifestation constructive. À l'issue de débats sur les résultats de la Conférence et sur le suivi à y donner, le CCSP a noté qu'il était nécessaire qu'un ensemble de propositions de mesures soit élaboré à temps pour être examiné avant les prochaines réunions de l'OIC en janvier 2006.

Point 5 : Le café et la santé

Programme Positively Coffee

6. La coordinatrice du programme a fait le point de ce programme dont l'accord de financement pour une période initiale de trois ans par le Conseil d'administration de l'Institut scientifique d'information sur le café (ISIC), touchait à sa fin. Le programme était géré sous les auspices de l'OIC et les documents produits ont suscité un intérêt considérable au niveau international et sont largement utilisés, y compris dans les pays producteurs. Plusieurs éléments nouveaux intéressants sont annoncés. Le Conseil d'administration de l'ISIC envisagerait un financement au-delà de 2005 et prendra une décision en novembre 2005 ; il recherche néanmoins un co-financement à partir du Fonds de promotion. Le document

WP-Promotion No. 6/05 Add. 1 contient des informations destinées à aider les Membres exportateurs à examiner la demande de soutien du programme et sera examiné par eux au cours de la semaine¹. Le CCSP a pris note de ces renseignements.

Les professions de la santé – Programme d'éducation au café (HCP-CEP)

7. La Directrice du programme a fait le point de ce programme européen géré sous les auspices de l'OIC et co-financé par le Conseil d'administration de l'ISIC jusqu'à la fin 2006. L'objectif du programme HCP-CEP est de former les professionnels de la santé qui conseillent souvent de façon inconsidérée de réduire ou de supprimer le café. Il est actuellement actif dans six pays européens qui contribuent aux coûts à hauteur de 50%. Le programme est maintenant à moitié achevé et la plupart des participants ont fait état de son impact positif. Une base de données est en cours d'élaboration et comprendra diverses manières de faire face au problème ; elle pourrait constituer la base de programmes futurs dans d'autres pays. Le financement à partir de janvier 2007 n'a pas encore été confirmé.

8. Le CCSP a pris note de ces renseignements ainsi que d'une mise au point par le représentant de la NCA sur le programme de relations publiques sur le café et la santé aux États-Unis et la réussite des actions lancées. Le programme en cours reçoit le soutien financier de plusieurs pays producteurs et sera amplifié dans l'année à venir.

Point 6 : Initiatives concernant la durabilité

9. Le Chef des opérations a fait rapport sur plusieurs initiatives concernant la durabilité, y compris une enquête sur la durabilité du secteur du café figurant dans le document EB-3893/05, qui sera examinée par le Comité exécutif à sa réunion du 27 au 29 septembre 2005. Le CCSP a noté qu'une réunion des organisateurs des Codes d'usages communs pour la communauté du café (4C) et des parties associées avait eu lieu à Salvador la semaine précédente. Le rapport des trois rapporteurs des 4C a été diffusé à la réunion sous la référence PSCB No. 70/05. Deux des rapporteurs des 4C présents ont fait le point de la situation. D'une manière générale, des progrès avaient été faits vers une meilleure compréhension des objectifs et des principes de cette initiative. Un accord avait été conclu sur les règles de participation et des ateliers seront maintenant organisés dans des lieux géographiques stratégiques afin de fournir des informations sur les buts et les activités du programme.

10. Le CCSP a noté qu'une proposition de mise en place du Fonds mondial pour une caféiculture durable (figurant dans le document WP-Board No. 966/05) serait examinée par le Comité exécutif vers la fin de la semaine. Une autre communication du Fonds avait été reçue

¹ À sa réunion du 29 septembre 2005, le Comité de promotion a noté que les Membres exportateurs avaient décidé d'allouer au programme 50 000 dollars EU par an pendant trois ans à partir du Fonds de promotion.

et distribuée sous la référence PSCB No. 69/05. À l'issue de débats, le CCSP a décidé que, bien que les buts du projet soient intéressants, il ne souhaitait pas soutenir cette action, maintenant ou à l'avenir, et il a considéré que cette initiative ne devrait pas être poursuivie.

Point 7 : Aspects liés à la sécurité alimentaire

11. Le Président, en qualité de Président du groupe spécial européen de coopération sur le café, a fait le point de la situation sur l'Ochratoxine A (OTA). Le règlement de l'Union européenne introduisant des teneurs maximales de 5 ppb pour le café torréfié moulu et de 10 ppb pour le café soluble était entré en vigueur en avril 2005 (Règlement de la Commission No. 123/2005). Ce règlement sera passé en revue en 2006 et la possibilité d'introduire des teneurs maximales pour le café vert sera également examinée. Dans les pays Membres, certains problèmes ont été identifiés, les autorités d'inspection imposant unilatéralement des teneurs maximales pour le café vert dans le cadre du processus d'analyse des risques et maîtrise des points critiques (HACCP). D'excellents travaux aux Pays-Bas ont permis de conclure un accord avec les autorités. Ce dernier sera traduit et mis à la disposition des parties intéressées pour servir de base de discussion. La toxicité de l'OTA est à l'étude par le Comité scientifique de l'alimentation de l'Union européenne et des décisions devraient être prises au début 2006. La question porte sur le niveau de génotoxicité. Si ce niveau est considéré comme étant similaire à celui indiqué dans les premières déclarations du Comité scientifique, il ne sera peut-être pas nécessaire de modifier le règlement. Si le niveau de génotoxicité est déclaré sérieux, le législateur devra passer en revue les contrôles en vigueur pour réduire les teneurs aux niveaux les plus faibles possibles.

12. Le Secrétaire du groupe spécial a fait le point de la situation sur l'acrylamide présent dans tous les aliments cuits (autres que bouillis). L'industrie européenne du café avait entrepris des recherches, à ce jour infructueuses, sur les moyens de réduire la teneur en acrylamide du café préparé. La durée et la température de torréfaction ont une incidence négligeable et le Robusta a des teneurs en acrylamide légèrement supérieures à l'Arabica. L'industrie européenne du café continue les recherches pour déterminer si d'autres mesures permettant de réduire la teneur en acrylamide peuvent être identifiées. L'anomalie constituée par la faiblesse de la teneur en acrylamide du café torréfié moulu stocké pendant neuf mois fait l'objet de recherches. Actuellement, le café est l'une des sources les plus importantes de l'absorption journalière totale d'acrylamide. Aux États-Unis, la Californie pourrait imposer un étiquetage des produits contenant de l'acrylamide en raison de son caractère cancérigène ; le café ne figure pas parmi les premiers produits visés mais pourrait être inclus à l'avenir.

13. En ce qui concerne le furane, ce produit chimique cancérigène est présent dans l'arôme du café mais se dissipe rapidement avec le temps. Il est également présent dans de nombreux aliments mais le café est l'une des sources les plus importantes d'absorption journalière de furane. Le groupe spécial est entré en contact avec l'Union européenne pour examiner la question de l'identification des produits chimiques simples et de leurs risques. Il

est possible qu'il existe d'autres produits chimiques liés au cancer parmi les nombreux composants du café ; toutefois, de nombreuses preuves scientifiques montrent que la consommation du café n'est pas nuisible pour l'Homme et pourrait être bénéfique dans certains cas. Cette approche globale demeure à l'étude.

14. Le CCSP a noté qu'il n'y avait rien de nouveau à signaler en ce qui concernait la loi sur le bioterrorisme et il a décidé que cette question ne figurerait pas à l'ordre du jour de ces réunions futures.

Pesticides

15. Le CCSP a noté que conformément à ce qui avait été signalé à sa réunion de mai 2005, l'Union européenne procédait à l'harmonisation de la législation en vigueur sur les limites maximales des résidus (LMR). Le Directeur exécutif avait diffusé le document ED-1970/05 dans lequel il invitait les Membres exportateurs à fournir des données sur l'emploi des pesticides en caféiculture dans leurs pays. Le Président a réaffirmé qu'il était nécessaire que tous les Membres exportateurs fournissent à l'OIC la liste des pesticides autorisés dans leur pays, identifiés par leur appellation chimique, pour qu'elle soit soumise à la CE. Dans le cas contraire, une liste de pesticides que l'Union européenne jugerait appropriée pourrait omettre certains pesticides employés dans des pays producteurs. La coopération urgente des producteurs est demandée. Le CCSP a pris note de cette demande.

Point 8 : Mise en œuvre du programme d'amélioration de la qualité du café

16. Le Chef des opérations a présenté le document WP-Board No. 981/05 dans lequel figure un rapport sur le programme. Il a indiqué qu'entre octobre 2004 et juin 2005, quelque 56,17 millions de sacs de café avaient été exportés, dont 39,96 millions de sacs d'Arabica et 16,21 millions de sacs de Robusta. Le volume de café exporté par les 16 Membres qui appliquaient la Résolution numéro 420 représentait 65,15% du total exporté pendant cette période – dont 98,93% étaient conformes aux normes de qualité. Le faible nombre de pays exportateurs de Robusta appliquant la Résolution continuait d'être inquiétant. Néanmoins, il existait des preuves d'une baisse du volume de café classé comme inférieur aux normes par la LIFFE.

17. Le CCSP a pris note de ce rapport. Lors des débats sur ce point, des questions ont été posées sur des chiffres manquants. Il était décevant que le nombre de pays qui appliquaient le programme n'ait pas augmenté depuis la dernière réunion. En ce qui concernait la nouvelle norme ISO sur les défauts du café vert, il a été suggéré que cette question soit renvoyée devant le Comité de la qualité pour qu'il examine comment l'appliquer dans le cadre des principaux systèmes de classification. Le texte complet de la norme ISO 10470-2004 peut être acheté à l'adresse suivante : www.iso.org.

Point 9 : Contrat européen pour le café

18. Le Comité consultatif a noté que le contrat européen pour le café avait été approuvé à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération européenne du café (FEC) en juin 2005 ; le texte de ce contrat peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.ecf-coffee.org/publications.html. Le Comité consultatif a également noté que les représentants des pays producteurs devaient examiner plus avant ce contrat et souhaitaient que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Point 10 : Représentants au CCSP et membres du Bureau

Point 10.1 : Représentants au CCSP pour 2005/06 et 2006/07

19. Le Comité a noté que les mandats des membres du CCSP qui avaient été nommés par le Conseil en septembre 2003, pour les années caféières 2003/04 et 2004/05, viendraient à expiration le 30 septembre 2005 et que le Conseil nommerait les membres du CCSP pour 2005/06 et 2006/07 pendant sa 94^e session. Le Directeur exécutif a diffusé le document ED-1952/05 dans lequel il invitait les représentants au CCSP à faire savoir à leurs Gouvernements Membres respectifs s'ils souhaitaient être reconduits dans leurs fonctions et il demandait aux Gouvernements Membres de l'informer par écrit des candidatures avant le 1 septembre 2005 au plus tard. Le document WP-Council No. 134/05 contenait les informations communiquées par les Gouvernements Membres à la date du 9 septembre 2005. Le CCSP a pris note de la liste des représentants des Membres importateurs figurant dans le document WP-Council No. 134/05 et il a noté que les Membres exportateurs finaliseraient la liste de leurs représentants à l'issue de la réunion².

Point 10.2 : Président et Vice-Président du CCSP pour l'année caféière 2005/06

20. Le CCSP a reconduit M. Euan Paul (*British Coffee Association*) dans sa fonction de Président du CCSP et M. Christian Rasch Topke (*ANACAFE*) dans sa fonction de Vice-Président du CCSP, pour l'année caféière 2005/06.

Point 11 : Questions diverses

Réseau international sur le génome du café (ICGN)

21. Le Président a déclaré qu'une lettre avait été communiquée par le Président du groupe fondateur de l'ICGN indiquant qu'il établissait un comité directeur et cherchait un

² Le Conseil a ultérieurement nommé les membres du CCSP pour les deux prochaines années caféières (document WP-Council No. 134/05 Rev. 1).

représentant de l'industrie. À l'issue de débats, le CCSP a décidé que cette lettre devrait être distribuée au CCSP pour examen de façon qu'un représentant puisse être nommé à la prochaine réunion en janvier 2006.

Site web du Guide du café

22. Le CCSP a noté qu'une proposition de projet relative au fonctionnement du site web du Guide du café en 2006/07 et à la mobilisation d'un financement pour 2007 et 2008 serait examinée par le Comité exécutif à sa réunion du 27 au 29 septembre 2005³.

Point 12 : Prochaine réunion

23. Le CCSP a noté que sa prochaine réunion aurait probablement lieu le 30 janvier 2006 au siège de l'OIC à Londres, au lieu du 26 janvier, et que cette date serait confirmée par le Secrétariat après la réunion⁴.

³ Le Comité exécutif et le Conseil ont ultérieurement approuvé cette proposition aux fins de soumission pour financement par la procédure rapide du FCPB.

⁴ Les dates des réunions de l'OIC en janvier 2006 ont été ultérieurement confirmées par le Comité exécutif et le Conseil, du 30 janvier au 1 février 2006.